



## Fin de la phase « terrain » et premières plantations symboliques pour le projet Trame verte en Champagne crayeuse

Initié voilà bientôt 2 ans, le projet Trame verte en Champagne crayeuse touche à sa fin. La phase de terrain est désormais terminée pour les trois dernières intercommunalités (CA Troyes Champagne Métropole, CC Forêts, Lacs Terres en Champagne et CC Lacs de Champagne), après une cinquantaine de jours dédiés.

Ce sont ainsi au total **1714 haies** qui ont été analysées au travers d'une **trentaine de critères**, représentant **plus de 450 kilomètres linéaires**, pour une densité moyenne de 3,35 mètres linéaires par hectare.

**51**  
jours de  
terrain

Un travail de traitement statistique et cartographique est en cours pour une restitution des éléments début 2023. S'ensuivront au printemps une phase d'animation auprès des propriétaires intéressés, puis une phase de plantations à l'automne 2023.

Symboliquement, **la première haie a d'ores et déjà été plantée sur le territoire de Sainte-Maure** le 25 novembre avec les élèves du lycée agricole, à l'occasion de la signature officielle de la **convention de partenariat** entre FDC10, TCM et DEPART, pour la restauration des continuités écologiques.



MM. Guy Guérin, François Baroin, Jean-Pierre Abel et Alain Boulard lors de la signature de la convention de partenariat FDC10, TCM et DEPART

Pour la CC Arcis, Mailly, Ramerupt, première bénéficiaire de cette étude, 7 kms de haies sont en cours de plantation et profitent du dispositif de financement. En outre, des **kits de plantation contenant douze plants de différentes essences** ont été distribués fin octobre aux communes par la Fédération des chasseurs de l'Aube. Ce rendez-vous a rencontré un vif succès puisque 29 communes sur 39 ont répondu présent.

Les prochains RDV de restitution de l'étude



POUR LA CC LACS DE CHAMPAGNE :

**23 JANVIER 2023**

POUR LA CC FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE :

**24 JANVIER 2023**



Solange Gaudy et Claude Mercuzot lors de la distribution des kits de plantation (ici, Le Chêne)



## Une première rencontre entre mission UNESCO et syndicat de SCoT

C'est une première pierre qui a été posée entre élus et techniciens du DEPART et de la mission UNESCO « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » le **7 novembre dernier**.

La mission fait preuve d'une grande expertise notamment sur la question sensible de l'intégration des énergies renouvelables dans le paysage, à laquelle elle apporte un avis toujours circonstancié. Aussi, il est ressorti **une grande cohérence entre les documents cadres** (Plan de gestion pour la mission et SCoT des Territoires de l'Aube pour le syndicat) et philosophies de travail des deux structures.

Ce rapprochement pourrait se pérenniser et donner lieu à de nouvelles collaborations (guide, InterSCoT...).



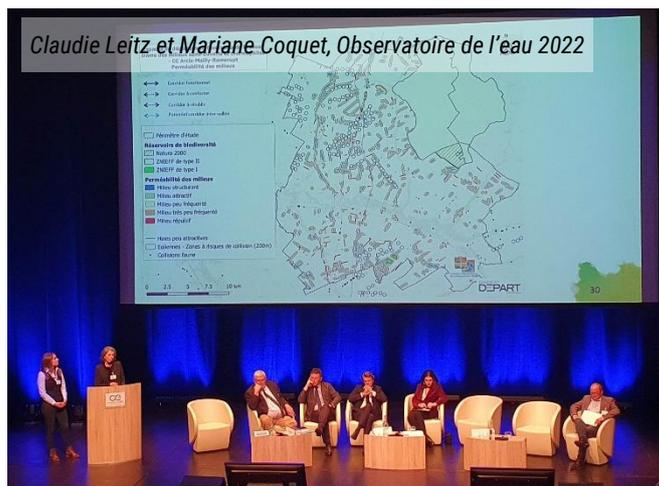
Equipes du syndicat et de la mission UNESCO  
en visite de terrain à Montgueux



## Observatoire de l'eau : 2<sup>ème</sup> édition, on y était !

La **2<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire de l'eau qui s'est tenue le 17 novembre 2022** au Centre des congrès de l'Aube, a de nouveau rencontré un franc succès. Ce sont **près de 400 participants** qui ont pris part à ce rendez-vous désormais annuel organisé par le syndicat départemental des eaux de l'Aube (SDDEA).

**Le syndicat DEPART et la Fédération des chasseurs de l'Aube ont été appelés à témoigner** de l'intérêt du projet Trame verte en Champagne crayeuse au regard de la fonction hydraulique des haies pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.



Claudie Leitz et Mariane Coquet, Observatoire de l'eau 2022



## RNS 2023 : à votre agenda !

La Fédération nationale des SCoT organise la 17<sup>ème</sup> édition de ses **Rencontres nationales les 14, 15 et 16 juin 2023 à Nîmes**. Elles sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du monde des SCoT, avec pour cette édition :

« **PLANIFIER DANS L'INCERTITUDE** »

Comme chaque année, le syndicat propose à quelques délégués de se joindre à l'équipe technique pour y participer.

### DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES

**RÉVISION ALLÉGÉE :**  
PLU BAR-SUR-SEINE 29/09/22

**MODIFICATION :**  
PLU ST BENOIT-SUR-SEINE 27/10/22

**MODIFICATION SIMPLIFIÉE :**  
PLU ST LÉGER-PRÈS-TROYES 11/07/22  
PLU TORVILLIERS 26/07/22  
PLU ARCIS-SUR-AUBE 26/09/22  
PLU PONT-SAINTE-MARIE 06/10/22

